

L'ONU évoque la possibilité « de crimes de guerre » au Karabakh

EREVAN, 2 NOVEMBRE, ARMENPRESS. La Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, s'est déclarée préoccupée par les attaques aveugles contre des zones résidentielles dans et autour de la zone de conflit du Haut-Karabakh, en violation du droit international humanitaire, et a averti qu'elles pourraient constituer des crimes de guerre. Comme le rapporte Armenpress, le service de presse de Bachelet a diffusé un message à ce sujet.

Depuis la reprise du conflit en septembre avec les terribles conséquences que nous constatons actuellement, des appels répétés ont été lancés, y compris par moi-même, pour que les parties prennent toutes les mesures possibles pour éviter, ou à tout le moins minimiser, la perte de vies civiles et des dommages aux infrastructures civiles, y compris les écoles et les hôpitaux - ainsi que pour distinguer les civils des combattants, et les biens civils des objectifs militaires », a déclaré Michelle Bachelet.

« Au lieu de cela, des maisons ont été détruites, des rues réduites en décombres et des personnes forcées de fuir ou de chercher refuge dans les sous-sols », a-t-elle ajouté.

« Le droit international humanitaire ne peut être plus clair. Les attaques menées en violation du principe de distinction ou du principe de proportionnalité peuvent constituer des crimes de guerre et les parties au conflit sont tenues d'enquêter efficacement, rapidement, de manière approfondie et impartiale sur ces violations et de poursuivre ceux qui sont présumés les avoir commises, » a souligné la Haut Commissaire.